
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 23 mai 2018 à 8 h
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

ÉTAIT ABSENT :

M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés cadres suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social
Mme Claire Vassart, directrice de la performance du greffe et des services administratifs
Mme Marie-Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement
M. Jérôme Vaillancourt, chef de division, urbanisme

Nombre de personnes dans la salle :zéro

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA18 10 229

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 23 mai 2018 à 8 h.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 23 mai 2018, à 8 h, avec le retrait du point suivant :

40.02 Accorder un délai de grâce de 5 ans avant de procéder à l'annulation d'une entrée charretière pour les cas impliquant la transformation d'un garage en logement

Adopté à l'unanimité.

CA18 10 230

Adjuger à Les entreprises J.F. Marois inc. (Méca contrôle), seul soumissionnaire conforme, au montant de 58 409,88 \$, taxes incluses, un contrat pour la location, l'installation et le service d'entretien de deux (2) unités de climatisation autonome au toit de la bibliothèque Henri-Bourassa. Appel d'offres 18-16983/ 1 soumission

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit adjugé à Les entreprises J.F. Marois inc. (Méca contrôle), seul soumissionnaire conforme, au montant de 58 409,88 \$ taxes incluses, un contrat pour l'installation, la location et le service d'entretien de deux (2) unités de climatisation autonome au toit de la bibliothèque Henri-Bourassa;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1183602005

CA18 10 231

Résilier le contrat numéro 1000 ayant été adjugé à 9014-8693 Québec inc. (Les Entreprises C. Dubois).

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit résilié le contrat numéro 1000 adjugé à 9014-8693 Québec inc. (Les Entreprises C. Dubois).

Adopté à l'unanimité.

20.02 1174383001

CA18 10 232

Résilier le contrat numéro 1001 ayant été adjugé à Les Entreprises Daniel Robert inc.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit résilié le contrat numéro 1001 adjugé à Les Entreprises Daniel Robert inc.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1174383002

CA18 10 233

Autoriser un règlement pour la somme de 80 700 \$ en capital, intérêts et frais suite à une réclamation relative à la construction de la résidence familiale située au 10950, avenue Gariépy.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisé un règlement hors cour pour la somme de 80 700 \$ en capital, intérêts et frais suite à une réclamation de M. Claude Joseph relative à la reconstruction de sa résidence familiale située au 10950, avenue Gariépy, à Montréal-Nord;

QUE la secrétaire d'arrondissement soit autorisée à signer tous les documents nécessaires au présent règlement;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1182577010

CA18 10 234

Donner un avis de motion et présenter en vue d'adopter à une séance ultérieure le projet de règlement RGCA05-10-0008-5 afin de permettre les feux de cuisson dans certains parcs.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit donné un avis de motion en vue d'adopter à une séance ultérieure le projet de règlement RGCA05-10-0008-5 afin de permettre les feux de cuisson dans certains parcs;

ET QUE soit présenté le projet de règlement RGCA05-10-0008-5 afin de permettre les feux de cuisson dans certains parcs.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1182577009

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente dans la salle.

À 8 h 20 h, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Mme Christine Black
mairesse d'arrondissement

Marie Marthe Papineau
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juin 2018.